

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE COURMANGOUX - 01370**  
**DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2012 A 20 H**

Convocation et Affichage : 5 octobre 2012

Présents : Mme MORNAY Mireille - M. GAILLARD Jean-Claude - M. GAILLARD Michel

M. TOURNIER Hervé - M. BENARD Serge - M. CHORRIER COLLET Sébastien – M. GURET Gérard

M. TOURNIER Michel - Mme Patricia GIROUD

Absent : M. NEYRET Matthieu

Présidente : Mireille MORNAY

Secrétaire de séance : Mme Patricia GIROUD.

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 août 2012**

Pas de remarque, le compte-rendu est approuvé.

**2. Délibération modificative**

|   | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
|---|-----------------------|-------------------------|
| Fonctionnement :                              |                       |                         |
| D-73925 : fonds de péréquation                |                       | 422.00 €                |
| D-022 : dépenses imprévues                    | 422.00 €              |                         |
| Investissement :                              |                       |                         |
| D-2031-213 : réfection mairie salle des fêtes | 9 761.81 €            |                         |
| D-21533-152 : cœur de village Courmangoux     |                       | 6 661.81 €              |
| D-2315-217 : illuminations 2012               |                       | 2 000.00 €              |
| D-2316-220 : vitraux église                   |                       | 1 000.00 €              |

**3. Demande d'intervention de l'EPF de l'Ain :**

Suite à une rencontre avec le directeur de l'EPF de l'AIN le 12 octobre 2012 pour les terrains prévus en 1AU au-dessus de la mairie, il s'avère que leur intervention ne serait intéressante que si la commune avait un projet d'intérêt communal à mettre en place, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

L'EPF pense qu'il est serait plus judicieux de faire intervenir un aménageur, bien que la conjoncture actuelle ne favorise pas les réponses en ce moment. Il en est de même pour les terrains de Roissiat, sachant que sur ceux-ci, il pourrait être envisagé un logement pour la gérance du Candi.

**4. Protection sociale complémentaire**

Mme le Maire explique les possibilités de mettre en place la protection complémentaire des fonctionnaires. Jusqu'à maintenant, les collectivités ne pouvaient participer aux cotisations que pour la prévoyance. Depuis le 10/11/2011 un décret offre la possibilité aux collectivités locales de contribuer financièrement à la couverture santé et/ou prévoyance de leurs agents. Deux procédures, au choix, s'offrent aux employeurs territoriaux qui décideront de participer à la protection sociale de leurs agents :

- La contribution à un contrat négocié après un appel d'offre (procédure de convention de participation)
- La contribution sur tous les contrats qui auront été labellisés par des organismes agréés (procédure de labellisation), forme la plus simple pour une commune comme la nôtre, ou la collectivité peut faire le choix d'aider ses agents qui auront souscrit un contrat à une mutuelle ou à une prévoyance dont le caractère solidaire aura été préalablement vérifié au niveau national. Dans ce cas, l'agent reste libre de souscrire les options qui lui conviennent. La collectivité définit les garanties auxquelles elle contribue et le montant de sa participation.

L'article 32 modifié de la loi du 26 janvier 1984 prévoit que les comités techniques soient consultés lorsque la collectivité territoriale en a décidé l'attribution à ses agents.

Le conseil municipal ne prend pas de décision et demande une harmonisation avec les autres communes de la CCTER.

**5. Convention pour la cantine scolaire de Treffort-Cuisiat**

Mme le maire présente le projet de convention intercommunale de mission d'intérêt général pour le restaurant scolaire entre les communes de Courmangoux, Treffort-Cuisiat et Pressiat.

Le conseil souhaite avoir en main la convention à signer avec la Commune de Treffort Cuisiat (celle qui définit le calcul) pour signer celle de la cantine.

**6. Demande de subvention école**

L'association périscolaire de l'école privée mixte de St Etienne du Bois fait une demande de subvention pour une aide aux activités scolaires.

Mme le Maire propose une subvention de 20 € par enfant soit 80 € pour les 4 enfants concernés ; ce que le conseil accepte pour le budget 2013.

**7. Devis pour moteur de recherche du site Internet**

Michel Gaillard présente la proposition faite par AGLCA à la demande de la commission, pour une amélioration du site avec un moteur de recherche.

Le devis présenté est de 240 € HT soit 287.04 € TTC. Ce devis est accepté.

**8. Devis pour le bulletin municipal**

Michel Gaillard présente le travail de la commission dans la préparation du bulletin municipal de 2013 qui sortira début janvier. Il fait part des 2 options proposées :

- 28 pages intérieures + 4 pages de couverture pour 350 exemplaires : 2475 € HT soit 2648.25€TTC
- 32 pages intérieures + 4 pages de couverture pour 350 exemplaires : 2720 € HT soit 2910.40€TTC

Le conseil donne son accord selon la densité des articles rédigés.

**9. Devis pour travaux de mise en sécurité électrique**

Un devis a été demandé à l'électricien JP BARBET de St Etienne du Bois pour les travaux à faire suite au rapport VERITAS : Mairie (1337.83) - salle Piquet (624.65 € HT) – église (2009.65€ HT) à ceux-ci viennent s'ajouter des travaux de mise aux normes hors rapport VERITAS à l'église pour 2935.18 € HT – soit un total HT de 6907.01 - 8 260.78 TTC (prévu au budget 6000 €).

Des travaux supplémentaires ont été demandés à l'électricien par l'association paroissiale pour améliorer l'éclairage de l'église. Devis non reçu à ce jour. L'association se propose de prendre en charge ces travaux.

M. GURET s'étonne que l'électricité ne soit pas aux normes à l'église, car selon lui, tout a été refait lors de la réfection de l'église.

M. BENARD reverra le devis avec l'électricien et Bertrand Convert qui était présent lors de sa visite.

**10. Indemnité du receveur municipal**

Compte tenu du changement de trésorier (M. Michel CHARRARD remplace M. JM LEVRAULT) intervenu le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la DGFIP sollicite la reconduction de l'indemnité annuelle de conseil en faveur des comptables exerçant les fonctions de receveur des communes suivant l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Le conseil municipal donne son accord pour signer la délibération.

**11. Questions et informations diverses.**

FINANCES DE LA COMMUNE : Mme le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture qui concerne l'état de nos finances. La commune est dans le réseau d'alerte du fait de la capacité d'autofinancement de la commune trop faible, et de l'endettement trop élevé en comparaison des communes de même catégorie (de 500 à 2000 habitants). M. le Préfet nous propose de prendre rendez-vous avec son cabinet pour obtenir des conseils, ce qui sera fait en présence de notre percepteur dès son retour de congés maladie.

SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU ET CONSEIL GENERAL : le versement du solde de toutes les subventions a été enregistré à ce jour (assainissement des travaux de Roissiat - Schéma directeur d'assainissement - Dévoiement de l'assainissement à Chevignat).

PROSPECTION D'HYDROCARBURES : Courmangoux n'étant pas concerné, le conseil ne souhaite pas se prononcer.

COUPE DE BOIS : Plusieurs candidats à l'affouage se sont présentés. Une opération sera donc lancée pour cet hiver sur la forêt indivise PRESSIAT-COURMANGOUX, organisée par Luc Martinot maire de Pressiat, en lien avec Serge Bénard.

DEFI CAP 3B : deux familles de Courmangoux participeront au défi Energie Positive.

## Séance du 12 octobre 2012 à 20 h 00

GRT GAZ nous informe de l'intervention de Espaces Verts Beaujolais (EVB) pour l'entretien des emprises de servitudes au voisinage des canalisations de transport de gaz.

COMMERCE AMBULANT : tous les mardis de 15 à 18h sur la place à Roissiat, Melle PARRAIN Ludivine du GAEC de la Ferme de Val d'Epy, s'installe pour vendre de la viande bovine (produit issu de sa ferme).

ACHAT BACS DE TRIS POUR LE CIMETIERE : Les cantonniers font la demande d'achat de 4 containers pour végétaux, pots en terre, terre et déchets plastiques qui doivent être impérativement triés avant d'être emmenés en déchetterie.

RESTAURANT A ROISSIAT : Un acheteur potentiel de St ETIENNE demande des informations sur le Candi. Il souhaite entre autres, un logement à proximité immédiate du restaurant.

COMMISSION CARRIERE : Rappel de la réunion de la commission le Lundi 15 octobre à 9 h.

PETITE ENFANCE : Mme le Maire informe le conseil de l'enquête en cours sur la commune par la Cté de Cnes sur les besoins en matière de garde. Celle-ci a été distribuée à tous les jeunes ménages.

L'ESPACE JEUNES de Treffort déménage à Simandre du fait des travaux à l'école des filles. Un de nos employés y participera avec le camion et la remorque le jeudi 18 octobre au matin.

FLEURISSEMENT : La commune a reçu 4 compositions florales pour la qualité de son fleurissement 2012 par la route fleurie du Revermont, notamment le prix de la création pour l'aménagement réalisé autour du Pressoir de Roissiat par Bertrand et Dominique.

CFPPA des Sardières : intervention d'une équipe de réinsertion du 26 au 30 novembre à COURMANGOUX. M. BENARD se charge d'organiser les tâches avec Bertrand Convert.

CCAS : Mme le Maire informe qu'un don de 200 € a été fait par des héritiers de M. André NALLET. Cette somme a été remise à l'Envol pour permettre de financer une formation secourisme.

LE REPAS COMMUNAL aura lieu le vendredi 7 décembre au Candi animé par Jo GARLET.

CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS de Courmangoux le 11/11/12 à 11h avec la clique.

Prochaine réunion fixée le vendredi 9 novembre 2012 à 20h

La suivante sera le vendredi 14 décembre 2012.

Fin de réunion à 23 heures